

# RELEVÉ DE DÉCISIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021

#### Le quatorze juin deux mille vingt et un,

le conseil municipal de la commune de MORNANT (Rhône) s'est réuni en session restreinte à la Copamo, salle du conseil communautaire, après convocation légale en date du quatre juin.

Début de la séance : 20h30

Membres présents: Pascale CHAPOT - Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET - Pascale DANIEL — Jean-François FONTROBERT - Gaël DOUARD - Alain DUTEL - Véronique ZIMMERMANN - Jean-Marc MACHON - Dominique HAZOUARD - Véronique MERLE - Anne-Catherine VALETTE - Sophie PIVOT - Sébastien PONCET - Serge CAFIERO - Jocelyne TACCHINI - Anne OLTRA - Patricia BONNET-GONNET - Christian CECILLON - Raphaëlle GUERIAUD - Fatira RULLIERE - Mézian MAHFOUF

#### Membres excusés et représentés : 3

Virginie PRIVAS-BRÉAUTÉ donne procuration à Alain DUTEL Arnaud BREJOT donne procuration à Gaël DOUARD Julie GUINAND-BOIRON donne procuration à Pascale CHAPOT

Membres absents: 3 Renaud PFEFFER est excusé Dylan MAYOR est excusé Grégory CROST est excusé

Nombre de conseillers En exercice 29 Présents 23 Votants 26

Secrétaire de séance : Sébastien PONCET

#### Délibération n° 46/21 : Révision du PLU

Ouï l'exposé de Gaël DOUARD,

Après avoir voté,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- de donner autorisation au maire pour signer tout contrat, avenant, convention de prestation ou de service concernant la révision du PLU,
- de solliciter une dotation de l'État pour les dépenses liées à la révision, conformément à l'article
   L132-15 du Code de l'Urbanisme

#### Délibération n° 47/21 : Projet Educatif Territorial (PEDT)

Ouï l'exposé de Dorothée RODRIGUES,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- d'approuver le projet éducatif territorial tel qu'annexé,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer, ainsi que tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

## Délibération n° 48/21 : Acquisition ancien centre technique du Département

Ouï l'exposé de Loïc BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- de valider et d'approuver le principe d'acquisition de l'ancien centre technique du Département pour un montant de 600 000€,
- de prévoir un étalement de la dépense sur 3 ans comme détaillé ci-dessus,
- d'approuver l'intégration de cette emprise au domaine public communal,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte ou élément afférent à ce dossier.

## Délibération n° 49/21 : Stratégie de santé - Elaboration schéma directeur déploiement de santé

Ouï l'exposé de Loïc BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- d'approuver le projet de mise en place d'un schéma directeur du plan d'actions santé,
- d'autoriser le Maire à signer un contrat avec un prestataire dans le cadre d'un accompagnement à l'élaboration d'un schéma directeur du plan d'actions santé,
- d'approuver le principe d'allouer à Lorine Griffard, biologiste, une aide de 6800€ correspondant à la prise en charge des frais d'enseignement au titre du diplôme de mise à niveau en vue de la qualification à l'exercice en médecine générale et ambulatoire, dans le cadre de son installation en tant que médecin généraliste au sein de la nouvelle maison médicale de Mornant portée par l'OPAC,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ces dossiers.

Délibération n° 50/21 : Approbation de la convention d'adhésion pour le Programme « Petites Villes de Demain » du territoire des communes de Mornant et Soucieu-en-Jarrest

Ouï l'exposé de Loïc BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- d'approuver le projet de convention d'adhésion pour le programme « Petites Villes de Demain »
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces afférentes, notamment tous les dispositifs et programmes liés

## Délibération n° 51/21 : Budget de la commune – exercice 2021 - décision modificative n°1

Ouï l'exposé de Pascale DANIEL,
Après en avoir délibéré,
La CONSEIL MUNICIPAL décide à l'unanimité

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

d'approuver la décision modificative n°1 – budget de la commune – exercice 2021.

## Délibération n° 52/21 : Amendes de police - demande subvention Conseil Départemental Rhône

Ouï l'exposé de Pascale DANIEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- d'approuver la réalisation des travaux de sécurisation et de réaménagement du carrefour de Bellevue à conduire en 2021, au titre de la subvention « amendes de police » de l'année 2021, mentionnées ci-dessus,
- d'autoriser le Maire ou son représentant, à solliciter le Conseil Départemental du Rhône pour l'attribution d'une subvention au titre des amendes de police 2021,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

## Délibération n° 53/21 : Appel à projets des communes 2021 par le Département du Rhône

Ouï l'exposé de Pascale DANIEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- de valider le principe de demande de subvention au titre de l'appel à projets des communes 2021,
- de déposer le dossier de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets des communes 2021,
- d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier permettant d'obtenir cette dotation.

## Délibération n° 54/21 : Remise gracieuse des droits de place pour les terrasses

Ouï l'exposé de Pascale DANIEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- · d'approuver cette mesure à caractère économique,
- d'autoriser le Maire à signer toute pièce nécessaire à cet effet.

## Délibération n° 55/21 : Remise gracieuse des loyers pour le camping de la Trillonnière

Ouï l'exposé de Pascale DANIEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- d'approuver cette mesure à caractère économique proposée en réponse de la crise sanitaire en accordant au camping de la Trillonnière une remise gracieuse des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2021 pour un montant de 2575.26 €.
- d'autoriser le Maire à signer toute pièce nécessaire à cet effet.

#### Délibération n° 56/21 : Admission de titres en non-valeur

Ouï l'exposé de Pascale DANIEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- d'accepter l'admission en non-valeur concernant ce débet pour la somme de 21.20 € (montant restant dû auprès du trésorier),
- de préciser que cette opération constitue une dépense de fonctionnement et que les crédits prévus au compte 6541 sont suffisants,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

## Délibération n° 57/21 : Soulèvement prescription quadriennale pour règlement factures ENI

Ouï l'exposé de Pascale DANIEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- d'accepter le soulèvement de la prescription quadriennale pour permettre le paiement des factures non réglées pour un montant de 2934,85€
- de préciser que cette opération constitue une dépense de fonctionnement et que les crédits prévus au compte 606121 sont suffisants,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

#### Délibération n° 58/21 : Groupement de commandes entretien d'espaces verts et d'espaces publics

Ouï l'exposé de Pascale DANIEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- d'approuver le projet de convention de groupement de commandes entre les communes de Chaussan, Saint Laurent d'Agny, Taluyers, et Mornant pour la réalisation de travaux d'entretien d'espaces verts et d'espaces publics.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à la signer, ainsi que tout document afférent à ce dossier,
- d'autoriser le Maire de Mornant à signer les marchés d'entretien d'espaces verts et d'espaces publics, pour le compte des autres communes membres du groupement, et tout documents afférents à ces marchés.

#### Délibération n° 59/21 : Désignation d'un représentant à la CLECT

Ouï l'exposé de Pascale DANIEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- de désigner Pascale Daniel, adjointe aux finances, en tant que représentante de la commune à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT),
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

#### Délibération n° 60/21: Modification du tableau des effectifs

Ouï l'exposé de Anne-Catherine. VALETTE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

d'approuver la modification du tableau des effectifs.

## Délibération n° 61/21 : Mise à jour des règles du temps de travail

Ouï l'exposé de Anne-Catherine VALETTE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- de valider et d'approuver les règles du temps de travail remises à jour,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte ou élément afférent à ce dossier.

## Délibération n° 62/21 : Création des emplois non permanents service périscolaire 2021 -2022

Ouï l'exposé de Anne-Catherine VALETTE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

d'approuver la création d'emplois non permanents pour le service des affaires scolaires pour l'année scolaire 2021-2022.

#### Délibération n° 63/21 : Subventions aux associations pour l'année 2021

Ouï l'exposé de Pascale CHAPOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- d'approuver la répartition des subventions allouées aux associations mornantaises, au titre de l'année 2021, comme proposé dans le tableau ci-dessous,
- de dire que la dépense sera prélevée sur les crédits qui sont inscrits au budget de la commune exercice 2021 article 6574.
- d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Association	Subvention proposée	
Comité des fêtes de Mornant	7700 €	
ASM Basket	1000 €	
Le grain de folie des gazelles	1500 €	

Véronique Merle et Sophie Pivot n'ont pas pris part au vote concernant la subvention du comité des fêtes en tant que membres du conseil d'administration de l'association.

#### Délibération n° 64/21 : Subventions exceptionnelles « solidarité Covid 19 »

Ouï l'exposé de Pascale CHAPOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- d'approuver la répartition des subventions exceptionnelles accordées au titre de « solidarité Covid-19 » allouées à certaines associations mornantaises, comme proposé dans le tableau ci-dessous,
- de dire que la dépense sera prélevée sur les crédits qui sont inscrits au budget de la commune exercice 2021 – article 6574.
- d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Association	Subvention proposée
Espace Danse	1000 €
Futsal Mornant	500 €
FCSO69	500 €
ACLAM	5000 €

## Délibération n° 65/21 : Règlement intérieur des services périscolaire et restaurant scolaire

Ouï l'exposé de Dorothée RODRIGUES,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés,

- d'approuver le règlement intérieur des services périscolaire et restauration,
- de dire que ce règlement sera applicable à la rentrée scolaire 2021,
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant, à le signer, et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et du règlement.

## Délibération n° 66/21 : Financement Association Familiale St Thomas d'Aquin – Convention

Ouï l'exposé de Dorothée RODRIGUES,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- d'approuver le projet de convention tel qu'annexé au présent rapport,
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer ladite convention, et tout document afférent à cette décision.

Délibération n° 67/21 : Désignation du représentant du conseil municipal au Conseil d'administration de l'Association Familiale Saint Thomas d'Aquin

Ouï l'exposé de Dorothée RODRIGUES,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- de désigner Dorothée RODRIGUES
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette décision.

Délibération n° 68/21 : Convention d'occupation des locaux – St Thomas d'Aquin – Mairie de Mornant service périscolaire

Ouï l'exposé de Dorothée RODRIGUES,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres représentés, à l'unanimité des membres présents et représentés,

d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer ladite convention, et tout document afférent à cette décision.

#### Délibération n° 69/21 : COPAMO – Convention Soirée-chanson

Ouï l'exposé de Alain DUTEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- d'approuver la convention tripartite définissant les modalités d'organisation de ce concert,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

## Délibération n° 70/21 : aide OPAH-RU - Amandine BONJOUR (dossier OPAH 002-21)

Ouï l'exposé de Gaël DOUARD,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 € à Amandine BONJOUR, dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de sa résidence située 1502 Route de Bellevue à Mornant,
- d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention

## Délibération n° 71/21 : aide OPAH-RU - Christiane JOURDE (dossier OPAH 005-21)

Ouï l'exposé de Gaël DOUARD,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- d'attribuer une subvention d'un montant de 1 100 € à Christiane JOURDE, dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de sa résidence située 46 Avenue de Verdun à Mornant,
- d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention

# Délibération n° 72/21 : aide OPAH-RU - Pierre Damien MARTINET (dossier OPAH 003-21)

Ouï l'exposé de Gaël DOUARD,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- D'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 € à Pierre Damien MARTINET, dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de sa résidence située 34 bis rue du Docteur Carrez à Mornant,
- D'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention

## Délibération n° 73/21 : aide OPAH-RU - Grégory CROST (dossier OPAH 006-21)

Ouï l'exposé de Gaël DOUARD,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- D'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 € à Pierre Damien MARTINET, dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de sa résidence située 34 bis rue du Docteur Carrez à Mornant,
- D'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention

#### Délibération n° 74/21 : aide OPAH-RU - Grégory CROST (dossier OPAH 006-21)

Ouï l'exposé de Gaël DOUARD,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- D'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 € à Pierre Damien MARTINET, dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de sa résidence située 34 bis rue du Docteur Carrez à Mornant,
- D'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention

## Délibération n° 75/21 : aide OPAH-RU - Monsieur Gérard PERRIN (dossier OPAH 006-21)

Ouï l'exposé de Gaël DOUARD,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- D'attribuer une subvention d'un montant de 1 286 € à Gérard PERRIN, dans le cadre de travaux d'adaptation de sa résidence située 990 route des Ollagnons Le Pavillon à Mornant,
- D'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention

## Délibération n° 76/21: Rénovation façade - Annick REMENANT

Ouï l'exposé de Gaël DOUARD,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- D'attribuer une subvention d'un montant de 2983.83 € à Annick REMENANT dans le cadre de travaux d'amélioration et de rénovation de la façade de la propriété située 2 impasse de Monteclare à Mornant,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention.

## Délibération n° 77/21 : Rénovation façade - Daniel OUDOIRE

Ouï l'exposé de Gaël DOUARD,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- D'attribuer une subvention d'un montant de 3000 € à Monsieur Daniel OUDOIRE dans le cadre de travaux d'amélioration et de rénovation de la façade
- D'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention.

# Délibération n° 78/21 : Approbation de la convention avec la Copamo pour les travaux de voirie chemin des côtes

Ouï l'exposé de Jean-François FONTROBERT, Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- D'approuver la convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune à la Copamo pour les travaux de voirie du chemin des côtes,
- D'autoriser le Maire ou son représentant, à signer cette convention et tout document afférent à ce dossier.

## Délibération n° 79/21 : Amélioration de la desserte forestière du massif des Valottes

Ouï l'exposé de Jean-François FONTROBERT, Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- · D'approuver le projet qui lui a été présenté,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter l'octroi d'une subvention pour aide à l'amélioration de la desserte forestière dans le cadre du dispositif 4.31 du PDRH (Plan de Développement Rural Hexagonal),
- D'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter l'octroi d'une subvention pour aide à l'amélioration de la desserte forestière dans le cadre du plan de soutien à la filière Bois du Conseil Général de la Loire,
- De s'engager à entretenir la route, une fois les travaux réalisés, pendant une période de 30 ans.

Fin de la séance : 22h35

Mornant, le 17 juin 2021

Le Maire, Renaud PFEFFER